Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Refus de congés payés

Par initiatives

Bonjour,
je travaille dans une société familiale d'assainissement.
J'ai posé mes congés payés du 23 juillet au 3 aout. Mon patron me les a refusé (alors que je lui ai précisé que la location de vacances était réservée) et m'a imposé ainsi qu'à mes collègues des CP du 6 aout au 9 septembre alors que le société ne ferme pas au mois d'aout et qu'à cette période de l'année il y a très peu de travail.
Par contre, les fils du patron, eux, ont pu choisir leurs congés en juillet à leur convenance.
Ma question: l'employeur, lorsqu'il impose des CP, doit-il le faire pour l'ensemble des salariés ou non? Est-il normal qu'il favorise ses fils au détriment des autres employés?
Quels sont les recours possibles?
Merci pour votre réponse.
Cordialement,

Par jury34

Bonjour,

Du nouveau à votre situation?

Cordialement